

Raymond Huard

**Jean-Fabien Spitz, *Le moment républicain en France*, Nrf Essais, Paris, Éditions Gallimard, 2005, 526 p. ISBN : 2-07-077575-5. 28 euros.**

---

#### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

#### Référence électronique

Raymond Huard, « Jean-Fabien Spitz, *Le moment républicain en France*, Nrf Essais, Paris, Éditions Gallimard, 2005, 526 p. ISBN : 2-07-077575-5. 28 euros. », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* [En ligne], 32 | 2006, mis en ligne le 04 novembre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index1126.html>  
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rh19.revues.org/index1126.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

ci survivant surtout dans les régions les moins développées (Corse, Lozère). Cette troisième partie nous a paru la plus neuve et la plus réussie de l'ouvrage. Christophe Voilliot explique cette évolution par l'élévation du niveau culturel moyen, et l'intervention plus active des « nouvelles couches sociales ». Il montre la formation d'une « vision légitime » de l'élection. On touche là au domaine immense de la « moralisation » de l'élection, de la recherche de remèdes à des pratiques diverses dont la candidature officielle ou officieuse n'est qu'une faible partie. La persistance « en pointillé » d'une intervention étatique n'est pas discutable. A-t-elle retardé en France la naissance des partis ? C'est plus douteux, car cette intervention ne favorisait de toute façon que les forces gouvernementales.

En fin de compte, s'il nous a paru discutable sur quelques points, le livre de Christophe Voilliot qui atteste de vastes connaissances dans le domaine des pratiques électorales et qui se lit avec intérêt, est stimulant et ouvre de vastes perspectives. Il témoigne utilement de l'intérêt croissant porté aux pratiques électorales.

Raymond HUARD

Jean-Fabien SPITZ, *Le moment républicain en France*, Nrf Essais, Paris, Éditions Gallimard, 2005, 526 p. ISBN : 2-07-077575-5. 28 euros.

Cet ouvrage de philosophie politique mérite l'attention des historiens parce qu'il ouvre un débat de fond avec une certaine vigueur d'argumentation et parce qu'il prétend rompre avec les tabous de la pensée dominante. Jean-Fabien Spitz estime qu'on a méconnu l'originalité de la République à la française, telle que la conception s'en est élaborée et clarifiée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Tantôt on a surestimé l'héritage d'un jacobinisme égalitaire (c'est en somme la tradition républicaine de gauche), tantôt on a cru à l'influence décisive de la philosophie positive d'Auguste Comte (c'est l'option de Claude Nicolet), tantôt, avec François Furet par exemple, au nom du refus du jacobinisme, on est retombé vers une conception de la République à l'anglo-saxonne qui, privilégiant la liberté des individus, récuse l'égalité. Or Jean-Fabien Spitz pense qu'est née en France au début du XX<sup>e</sup> siècle une conception originale, et surtout pleinement opératoire, de la République qui conciliait la liberté et l'égalité en admettant que l'État puisse intervenir pour préserver, dans l'inévitable concurrence sociale, l'égalité des chances au départ (à défaut de l'égalité réelle), et donner ainsi au régime un fondement de justice sans lequel celui-ci ne peut avoir vraiment de légitimité. Cette conception respectait l'individualité des personnes tout en assumant le fait que la participation à une société impose des contraintes. Ce moment serait donc le vrai – on a même envie d'écrire, si on suit l'auteur : le seul – « moment répu-

blicain», et cette conception serait encore pleinement valable aujourd'hui. C'est sous l'impact de l'affaire Dreyfus que la République a formulé son projet politique. La connaissance approfondie de ce projet enrichirait donc l'histoire de la pensée républicaine en général en permettant de réintégrer l'apport français dans une histoire qui, de nos jours, privilégie très fortement la contribution anglo-saxonne.

Pour développer sa thèse, l'auteur suit un plan très simple. Après un grand chapitre qui expose l'idée générale du livre, il étudie successivement avec minutie et clarté, la formulation, assortie de variantes, de cette conception républicaine chez plusieurs auteurs de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, Henry Michel, Alfred Fouillée, Léon Bourgeois, Émile Durkheim, Célestin Bouglé. Les auteurs retenus réagissent tous contre les théories des «économistes» comme Yves Guyot, Paul Leroy-Beaulieu ou Molinari, qui estiment que la civilisation réside surtout dans l'augmentation de la richesse produite. Ils critiquent sévèrement Spencer et le darwinisme social, dont ils montrent les insuffisances et le systématisme abusif. Mais si ces fondateurs de l'idée républicaine participent d'une tendance commune, ils ne développent pas des thèses rigoureusement identiques, ne suivent pas les mêmes inspirations. Henry Michel, l'auteur de *L'idée de l'État* (1896), s'inspire plutôt de Kant *via* Renouvier, et demeure idéaliste alors que d'autres cherchent plutôt dans la dynamique du fonctionnement social lui-même l'origine des valeurs de la République. Alfred Fouillée, qui bénéficie ici d'un chapitre substantiel (67 pages) et assez neuf, montre comment les valeurs peuvent naître au sein même du rapport social. L'altruisme est au départ un sentiment organique naturel, mais il se mue en idéal. C'est un fait qui devient valeur. Le cas du solidarisme de Léon Bourgeois est mieux connu et l'auteur l'évoque plus rapidement. Il souligne cependant les difficultés auxquelles la théorie solidariste doit faire face. Si elle repose bien sur une mutualisation des risques, quels risques exactement prendre en compte? Quel est le montant de notre propre dette? Un très long chapitre sur Durkheim vient ensuite (120 pages, soit un tiers du texte de l'ouvrage). Il aurait pu, à notre avis, être réduit sans gros inconvénient, notamment en ce qui concerne la critique très détaillée des idées de Spencer. Durkheim n'est pas d'ailleurs l'auteur le plus représentatif de la tendance étudiée ici et l'auteur doit justifier en fin de chapitre le républicanisme de Durkheim qui n'est sans doute pas l'aspect central de sa pensée. Jean-Fabien Spitz est plus heureux avec Célestin Bouglé dont il expose avec bonheur à partir du livre *Les idées égalitaires* (1899) les idées somme toute peu connues : l'apport majeur de Bouglé, c'est de montrer que l'intervention de la puissance publique n'est pas en tension, mais en continuité avec la forme moderne de la société individualiste. Les inégalités illégitimes et les différentes forces d'injustice sont à l'origine de «nœuds bloquants» empêchant la diversification et le progrès de la société. L'individualisme peut être désorganisateur si une puissance sociale (l'État, mais pas nécessairement) ne

remédie pas à cette situation. Les égalitaires ne sont pas forcément, comme on pourrait le croire, hostiles à la liberté.

Dans sa conclusion, l'auteur revient sur la thèse initiale, revendique l'apport spécifique de la culture française dans une constellation théorique républicaine plus vaste, remontant en partie au XVI<sup>e</sup> siècle, qui ne se limite pas à la France et devrait même fort peu aux circonstances spécifiques de l'histoire de France. Il inscrit également sa réflexion dans l'affrontement entre théories anglo-saxonnes de la liberté, comme non-interférence ou seulement comme non-domination<sup>5</sup>. Jean-Fabien Spitz récuse la première, qu'il juge excessive : l'interférence n'est pas arbitraire et n'aliène pas la liberté si c'est celle de la loi et si elle contribue à la justice des institutions qui fonde la validité du contrat.

Tout en appréciant l'apport réel de l'ouvrage dans le domaine de l'histoire des idées, le talent et la conviction avec lesquels l'auteur défend sa thèse, l'historien reste un peu perplexe devant ce livre. Commençons par le titre *Le moment républicain*, titre d'éditeur peut-être, mais très discutable, car comment penser qu'il puisse avoir existé – et surtout en France! – un seul moment républicain? L'histoire de l'idée républicaine en France est faite de moments successifs qui se sont superposés, parfois ajustés ou au contraire, niés, comme la première République, sa réinterprétation au début du XIX<sup>e</sup> siècle et encore plus le moment des « fondateurs » (selon Pierre Barral), c'est-à-dire l'époque des Ferry, Gambetta et bien d'autres et aussi les moments ultérieurs plus contemporains. S'agirait-il au contraire de retrouver chez les auteurs étudiés, la définition d'une théorie républicaine enfin correcte, d'un idéal républicain dont la validité serait désormais intemporelle? Hypothèse tout aussi aventureuse, car pourquoi la conception de la République devrait-elle être figée une fois pour toutes, et ne doit-elle pas évoluer au contraire en fonction des circonstances? On peut également se demander si le corps central de la doctrine républicaine telle que la définit Jean-Fabien Spitz, à partir des auteurs dont il traite, est aussi neuf qu'il le dit. Au niveau des justifications, en partie sûrement, mais pas en ce qui concerne les grandes orientations politiques qu'on trouvait déjà pour une part chez un Jules Ferry (avec l'insistance sur le rôle de l'instruction) et chez nombre de radicaux dès l'origine. Ce que fait le groupe d'auteurs étudié, c'est d'en fonder plus solidement la pertinence dans une nouvelle conjoncture idéologique (progrès du socialisme, évoqué par l'auteur de façon trop fugitive, essor du darwinisme social, émergence de la sociologie scientifique, etc.). Est-il justifié d'autre part de regrouper en un même ensemble des penseurs que séparent plusieurs générations? Certes, tous ont vécu, pour une partie de leur vie, au même moment, dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et dans les premières

5. C'est la position de Philip PETTIT dans son livre *Republicanism, a theory of freedom and government*, Oxford, Oxford University Press, 1997 (*Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, traduit de l'anglais par Patrick Savidan et Jean-Fabien Spitz, Paris, Éditions Gallimard, 2004).

années du XX<sup>e</sup> siècle, mais de Fouillée qui naît en 1836, à Bouglé qui voit le jour en 1870, l'expérience historique est-elle la même? Ajoutons pour finir que ce *Moment républicain* consacré presque uniquement au problème des rapports entre liberté, égalité, intervention de l'Etat est à peu près silencieux sur la question institutionnelle. L'auteur pourra répondre qu'il traite de philosophie politique et n'est pas historien, qu'il faut respecter la spécificité des disciplines. Il n'est pas interdit pour autant d'ouvrir entre celles-ci un franc dialogue.

Raymond HUARD

Annie STORA-LAMARRE, *La République des faibles. Les origines intellectuelles du droit républicain, 1870-1914*, Paris, Éditions Armand Colin, 2005, 219 p. ISBN : 2-200-26923-4. 25 euros.

En consacrant cette étude aux origines, aux producteurs et au contenu du droit républicain, Annie Stora-Lamarre ouvre un chantier de recherches qui, jusqu'alors, n'a guère retenu l'attention des historiens. Si les juristes se sont parfois attaqués à cette abondante production de « littérature grise » (essentiellement par l'entremise de l'histoire du droit), politistes comme historiens du politique ou du judiciaire ont rarement pris en considération les sources qui forment la matrice de cet ouvrage. On peut du reste les comprendre, dans la mesure où l'on connaît des sources plus riantes et des producteurs moins ternes... Du moins en apparence : car l'auteure montre précisément que, derrière l'austérité et la ternissure de cette production écrite, se trouvent les fondements idéologiques de législateurs dont l'action politique a entraîné le vote de nombreuses lois. Il ne s'agit pas ici d'étudier les débats propres aux enceintes parlementaires, mais de comprendre comment, pourquoi, dans quel but est né ce droit républicain, au fur et à mesure de l'installation d'une « république républicaine ». D'une certaine manière, le contenu de ce droit, moins connu que les « grandes » lois républicaines sur ce qu'il est convenu d'appeler les « libertés », est autant, sinon davantage significatif de ce que fut réellement la Troisième République.

La République comme régime de la Loi, la croyance fondamentale en un régime capable de produire des lois républicaines, la volonté de créer une société civile républicaine : tel est le fond de l'affaire, qui se distingue par le lien très étroit qui unit le droit et la morale aux origines de la production de ces lois. Celles-ci ont pour mission de protéger les « faibles » de la République, en particulier les femmes et les enfants. Mais loin d'être de simples outils permettant la protection de la veuve et de l'orphelin, ces lois visent surtout à faire entrer les individus dans des normes, à accepter, de gré ou de force, le concours d'un État certes républicain, mais soucieux avant tout de maintenir un ordre moral et social. On retrouvera dans ce livre les figures de proue de